



Communiqué du 25/02/2025 –
EHPAD les Bégonias et les Jardins Voltaire

Au regard de l'évolution favorable de la situation épidémique au sein des deux sites, de la région Bourgogne-Franche-Comté et après avoir évalué la balance bénéfices-risques, **nous vous informons de la décision de lever ce jour l'obligation du port du masque.**

Le port du masque reste tout de même préconisé pour les personnes (professionnels, visiteurs, etc...) présentant des symptômes.

Nous restons susceptibles de faire évoluer cette mesure si la situation épidémique venait de nouveau à se dégrader.

Merci de diffuser ce communiqué à vos proches susceptibles de venir à l'EHPAD.

La direction